

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2025

### LISTE DES DELIBERATIONS

*Code général des collectivités territoriales - article L2121-25*

Le premier juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Madame Dorinne BALOCHE, Maire de Renazé.

**Étaient présents** : Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Armelle JOLYS, Isabelle LAUNAY, Romain BRETON, Sophie DESMIER, Aude LECLERC-VOUAUX, David HOCDE, Claude PAILLARD, Norbert LIVENAIS, Damien DESERT.

**Étaient absents ou excusés** : Patrick GAULTIER, Sylvine GAULTIER, Claude JUGE.

M Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M Patrick GAULTIER.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Mme Sylvine GAULTIER.

Mme le Maire constate que le conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

M. Norbert LIVENAIS est élu secrétaire de séance.

#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

##### **2025 – 090 : TARIFS AU RESTAURANT SCOLAIRE – 2025 / 2026**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **INTERCOMMUNALITE**

##### **2025 – 091 : FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **LOTISSEMENTS**

##### **2025 – 092 : VENTE D'UNE PARCELLE : LOT N°21 – LOTISSEMENT DU MAINE 2<sup>ème</sup> TRANCHE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*

**Affichée et mise en ligne le lundi 7 juillet 2025.**

**Le Maire,  
Dorinne BALOCHE**